



***RGPP phase 2 à la Culture :
Suppressions d'emplois, toujours plus ...
externalisations plein pot ...***

**La CGT-Culture s'adresse
d'urgence au Ministre**

Monsieur le Ministre,

Suivant le calendrier annoncé par votre Directeur de cabinet le 21 octobre en recevant les organisations syndicales, le gouvernement devrait maintenant, d'une semaine à l'autre, donner le coup d'envoi de la *phase 2* de la RGPP - tel est son nom - au ministère de la Culture.

La finalité de cette opération a été très clairement exposée par votre collègue du Budget à plusieurs reprises. Il s'agit, avant fin 2013, de franchir un pallier supplémentaire dans la réduction des dépenses d'intervention, de fonctionnement et de personnel de l'État, incluant ses établissements publics.

Dans cette droite ligne, vous vous apprêtez à faire valider par le *Conseil de modernisation des politiques publiques* (CMPP), présidé par le Chef de l'État, une batterie de nouvelles mesures que vous oserez sûrement qualifier demain de *rationalisation*, d'*optimisation* voire de *renforcement* des politiques de l'État dans le champ de la Culture.

Les pistes étudiées au titre de la RGPP 2 ne sont, pour la plupart, plus vraiment un mystère. Celles-ci concerneraient notamment le secteur des musées, celui des Monuments historiques, celui du spectacle vivant, le réseau des écoles sous tutelle du ministère. Elles porteraient également, de manière transversale, sur toute la sphère des établissements publics. Seraient en particulier au rang des priorités :

- de mener à son terme la restructuration du secteur muséal et de préparer des rapprochements sur certaines activités (dont celles de la Réunion des musées nationaux) avec le Centre des Monuments nationaux,
- de rattacher une grande part des musées sous statut de SCN à l'établissement public du Château de Fontainebleau, l'ensemble ayant vocation à former la future *Maison de l'Histoire de France*,
- de réduire le volume global des fonctions support (administration centrale, services déconcentrés, opérateurs),
- de réorganiser et d'alléger les moyens mis au service du fonctionnement du réseau des écoles nationales supérieures du ministère,
- de réexaminer certains dispositifs d'autorisation de travaux sur Monuments historiques et espaces protégés,

...et cette liste n'est évidemment pas exhaustive.

L'Histoire retiendra, au passage, que pour définir ces orientations, vous avez été hautement éclairé par une mission d'audit diligentée par Matignon, et dont les travaux - en partie réalisés par des consultants privés - furent expédiés en 2 mois entre octobre et décembre.

Concernant spécifiquement le volet de l'emploi, il se dit que la mission d'audit et vous-même auriez réfléchi à des propositions on ne peut plus radicales qui, si elles étaient avalisées par le CMPP, constitueraient une nouvelle escalade dans la provocation.

Sur les deux années 2012 et 2013, les suppressions d'emplois que le ministère de la Culture et ses établissements publics seraient susceptibles de devoir supporter s'élèveraient, paraît-il, à 350 environ (en équivalents temps plein). Ces suppressions viendraient s'ajouter à celles déjà programmées sur les trois années 2009, 2010 et 2011 : 415 sur le budget du ministère, et 255 sur les budgets propres des établissements.

Ainsi donc, en cinq ans, les réductions d'effectifs à la Culture atteindraient plus d'un millier d'équivalents temps plein, ... et c'est encore sans compter, chaque année, les dizaines d'emplois que nombre d'établissements publics ne parviennent plus à pourvoir en raison de la réduction des subventions de fonctionnement que leur impose la rue de Valois.

Pour un petit ministère comme celui de la Culture, déjà gangrené par le sous-effectif et gravement affecté par les suppressions de postes depuis plusieurs années, ces nouvelles restrictions seraient, si elles étaient confirmées, absolument catastrophiques. Elles laisseraient aussi à penser, eu égard au conflit de novembre et décembre dans nombre de nos établissements, que vous avez malheureusement la mémoire courte.

Dans ce contexte chaotique, auraient été examinés des plans très significatifs de suppressions de postes ciblant spécialement certaines fonctions et certains secteurs bien identifiés.

Les personnels exerçant des fonctions d'accueil, surveillance, sûreté, magasinage et maintenance pourraient ainsi les premiers - et le plus lourdement - faire les frais des destructions d'emplois publics, titulaires et contractuels. L'heure serait dit-on venue d'investir de manière conséquente dans les moyens techniques de sécurité (en particulier dans les grands équipements) et d'étendre, en saisissant tous les prétextes et toutes les occasions, l'externalisation au privé : campagnes de travaux (Picasso), nouvelle implantation géographique ou ouverture d'un nouveau site (MUCEM, ...), futur changement de statut des musées SCN (externalisation partielle), conditions de travail difficiles (certains monuments du CMN), pyramide des âges particulièrement élevée dans certains établissements, etc., rien ne serait laissé de côté.

Une autre logique semble-t-il envisagée serait l'externalisation par blocs de fonctions : contrôle des abords et des accès, intervention / sécurité, vestiaires, billetterie, accueil, sans exclure la surveillance de nuit et celle des salles non muséographiques. Là, presque tous les établissements seraient sur la sellette. Au total, un volume de 400 à 500 postes pourrait prochainement s'évaporer, impliquant de nombreux redéploiements d'agents. Un traitement spécial pourrait être réservé aux écoles nationales supérieures du ministère avec l'externalisation de toutes les fonctions d'accueil, surveillance et maintenance, ... comme celles de la gestion de la paie !

Une autre cible importante serait, comme précédemment cité, les fonctions support. Entre 150 et 200 équivalents temps plein pour l'ensemble de la sphère des établissements publics, et 10 % de réduction pour l'administration centrale (ceci expliquant les prochains projets de services annoncés par le Secrétaire général) seraient notamment évoqués. Les 20 % pourraient être atteints pour les fonctions dites RH grâce entre autres, paraît-il, au processus de fusions de certains corps. Enfin, il pourrait être aussi question d'alléger les effectifs dédiés aux actions de communication.

Pour arrêter provisoirement la liste, nous concluons par l'entité services généraux, elle aussi semble-t-il dans le collimateur. Standards, services du courrier, accueil, maintenance, comme une partie des prestations du BFS pourraient également être externalisés.

Parmi les 20 Ministres qui furent en charge de la Culture, un seul a dit, s'adressant aux représentants des personnels : *" Vous trouverez, je pense, rarement un Ministre aussi attentif aux problèmes que vous évoquerez, je pense que l'avenir vous le montrera. "* Il se nomme Frédéric Mitterrand.

En conséquence, nous attendons de vous que vous fassiez sans délai toute la clarté, comme l'attendent beaucoup d'agents, sur vos intentions et vos projets en matière de politique des personnels. C'est du moins ce que vous demande la CGT-Culture ... si vous êtes toujours aussi attentif.

Dans le cas contraire, nous serions conduits à penser que vous n'apportez aucun démenti aux éléments qui précèdent.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations de syndicalistes vigilants.

Paris, le 9 février 2010,


Nicolas JONQUAUT, Secrétaire général